

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2017	TARIFS 2018	DATE D'EFFET	DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
<b>EAU POTABLE (Tarifs HT)</b>					
<b>SURTAXE COMMUNAUTAIRE</b>					
<b>CHOLET- PSB</b>					
<b>SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS</b>					
<b>LA TESSOUALLE</b>					
Abonnement					
Diamètre 12,15, 20 et 30 mm	forfait/an	2,25 €	2,30 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
Diamètre 40 et 50 mm	forfait/an	6,75 €	6,89 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
Diamètre 100, 150 et 200 mm	forfait/an	22,52 €	22,97 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
Consommation					
De 1 à 2 000 m³	par m³	0,8427 €	0,8596 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
De 2 001 à 20 000 m³	par m³	0,6893 €	0,7031 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
De 20 001 à 100 000 m³	par m³	0,5356 €	0,5463 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
Supérieure à 100 000 m³	par m³	0,4332 €	0,4419 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
Vente d'eau brute	par m³	0,06 €	0,062 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
<b>MAULEVRIER</b>					
Abonnement	forfait/an	29,90 €	29,90 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
Consommation					
De 0 à 500 m³	par m³	1,52 €	1,52 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
De 501 à 1 500 m³	par m³	1,44 €	1,44 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
Supérieure à 1 500 m³	par m³	1,34 €	1,34 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
Facturation abonnement en Juin et consommation en Novembre/Décembre (sur relevé) Paiement possible par prélèvement, TIPI, et par chèques ou espèces auprès de la trésorerie					
Frais branchement (Régie Bourg Maulévrier) en € HT hors SMAEP des Eaux Loire	forfait	1 500,00 €	1 500,00 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
<b>PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE</b>					
Location Bail environnemental (net)	hectare/an	30,00 €	30,00 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
Participation de l'exploitant en cas de non réalisation des préconisations inscrites dans les diagnostics environnementaux (net)					
	p/diagnostic complet	990,00 €	990,00 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
	p/diagnostic simplifié	265,00 €	265,00 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
	p/suivi de diagnostic	300,00 €	300,00 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
Paiement du diagnostic environnemental en cas de refus de l'exploitant de le faire réaliser par l'Agglomération du Choletais lors de sa programmation (net)					
	p/diagnostic complet	2 500,00 €	2 500,00 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
	p/diagnostic simplifié	890,00 €	890,00 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
<b>PORT DE RIBOU</b>					
Dégradation, Perte ou Vol des badges (net)	Badge	150,00 €	150,00 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017